AR Prefecture
043-200073401-20250326-2025016-DE
Reçu le 02/04/2025

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL **N0 2025. 016**
10 PLACE ST ROBERT
43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Date de la convocation : 13/03/2025

Membres en exercice : 43 présents : 31 Votants : 35 Abstentions : 0 contre : 0 Pour : 35

SÉANCE du 26 Mars 2025

L'an deux mille vingt cinq, le mercredi 26 mars à 20 heures le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Le Monastier-sur-Gazeille.

Membres présents : Villard Serge, Palhier Emmanuel, Devidal Joël, Chorliet Christian, Romieu Hervé, Fargier Jean-Marc, Massebeuf Jean-Claude , Sagueton Stéphane, Bresselle Pierre, Mauté Annie, Chaize Fernand, Chabannes Fabien, Arcis Michel, Jourdan Laure, Loucao Elisabeth, Brun Philippe, Ribes Michel, Gentes Laurent, Allemand Olivier, Sabatier jean-Pierre, Delabre Philippe, Defay André, Cabanes François, Veysset Marie-Christine, Ferret André, Mourlevat Marie Agnès, Sivet Martine, Chambon Jean, Allary Jean-Pierre, Abrial Raymond, Miramand Chistine

Procuration de : Dessalces Bonnet Laurence à Mauté Annie, Behar Daniel à André Ferret, Bonnet Raphaël à Bresselle Pierre, Roche Patrick à Arcis Michel

Secrétaire de séance : Arcis Michel

OBJET : Subvention association Les Petits Loups du Mézenc

Après avoir entendu l'exposé du vice-président délégué à la petite enfance, le conseil communautaire renouvelle la convention de subvention en faveur de l'association Les petits Loups du Mézenc pour la MAM située à Saint Front.

Dans le cadre de la compétence petite enfance, le président propose de reconduire l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Les petits Loups du Mézenc en faveur de la Maison d'Assistante Maternelle (MAM) située sur la commune de Saint Front, pour la garde d'enfants de moins de 6 ans.

Considérant qu'il convient d'intégrer les MAM dans la politique globale de développement des modes d'accueil sur le territoire intercommunal, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- vote le versement d'une subvention mensuelle de 200€ à cette association pour une durée de trois années consécutives soit du 1er mars 2025 au 28 février 2028.

Le Président, Jean-Marc Fargier

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL * Haute-Loire *

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme